

RCS : LE HAVRE Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00131 Numéro SIREN : 411 549 322 Nom ou dénomination : A MAAD PEINTURE

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2020 sous le numéro de dépôt B2020/003183

A MAAD PEINTURE
Société par actions simplifiée
au capital de 26.400 euros
Siège social : 8, Rue Gustave Serrurier
76620 LE HAVRE
411.549.322 RCS LE HAVRE

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 SEPTEMBRE 2020

AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 108.438 euros de la manière suivante :

Origine :

▪ Compte « Autres réserves » :	505.391 €
▪ Résultat bénéficiaire de l'exercice :	108.438 €
Total à affecter :	<u>613.829 €</u>

Affectation :

▪ A la distribution d'un dividende :	150.150 €
▪ Le solde, soit :	463.679 €
en totalité au compte « Autres réserves »	

REPARTITION APRES AFFECTATION

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 498.046 euros et celui des réserves à 471.645 euros.

MONTANT - MISE EN PAIEMENT - REGIME FISCAL DU DIVIDENDE

Le dividende unitaire est donc de QUATRE-VINGT-ONZE (91) euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social dans les délais légaux à compter de ce jour.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2018	40.012,50 €	---	---
31/12/2017	---	---	---
31/12/2016	80.019,00 €	---	---

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Voix contre :
Abstentions :
Voix pour :

Pour copie certifiée conforme
Le Président
Monsieur Adam MAAD



Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 55 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2020

Désignation de l'entreprise : <u>A. MAAD PEINTURE SAS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise : <u>8, rue Gustave Serrurier 76620 LE HAVRE</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>	
Numéro SIRET * <u>4 1 1 5 4 9 3 2 2 0 0 0 2 1</u>			Néant ☐ *
		Exercice N clos le : <u>31/12/2019</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Prais d'établissement *	AB	AC
	Prais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Values mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
Classe de réserve de propriété : *		Stocks :	CR
		(3) Part à plus d'un an :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2020

Désignation de l'entreprise		Exercice N	
A. MAAD PEINTURE SAS		Néant ☐	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 26 400)	DA	26 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	3 166
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	505 391
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	108 438
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (II)	DL	648 196
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (III)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 536
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	67 070
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	181 767
	Dettes fiscales et sociales	DY	178 392
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	16 697
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB	62 632
TOTAL (IV)	EC	510 092	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (II à V)	EE	1 158 288	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	510 063	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	BH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A. MAAD PEINTURE SAS

Annexe

Annexe

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 158 288,07 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 108 438,23 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le président.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Annexe (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 357 780 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 875	3 600		7 475
Immobilisations corporelles	289 113	26 031	1 107	314 037
Immobilisations financières	36 268			36 268
TOTAL	329 256	29 631	1 107	357 780

Amortissements et provisions d'actif = 283 319 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 875	1 290		5 165
Immobilisations corporelles	224 088	26 952	1 107	249 933
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	28 221			28 221
TOTAL	256 184	28 242	1 107	283 319

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	3 600	1 290	2 310	1 ans
Autres immobilisations incorpor.	3 875	3 875	0	1 ans
Aménagement de terrain	11 911	11 911	0	de 8 à 10 ans
Mat engins gros outillages	49 206	0	49 206	de 4 à 5 ans
Install. gene. agenc. amenag. div.	97 572	95 866	1 706	de 5 à 10 ans
Oeuvres d'arts	3 067	0	3 067	Non amortiss.
Matériel de transport	131 734	83 145	48 589	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	15 446	10 281	5 165	de 3 à 5 ans
Mobilier	5 100	4 581	519	8 ans
TOTAL	321 512	210 949	110 563	

Etat des créances = 358 673 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	6 055		6 055
Actif circulant & charges d'avance	352 618	352 618	
TOTAL	358 673	352 618	6 055

Produits à recevoir par postes du bilan = 886 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	886
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	886

Charges constatées d'avance = 18 056 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 26 400 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2550	16,00	40 800
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés	900	16,00	14 400
Titres en fin d'exercice	1650	16,00	26 400

Provisions = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	11 587		11 587		
TOTAL	11 587		11 587		

Etat des dettes = 510 092 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	3 536	3 536		
Dettes financières diverses	67 070	67 070		
Fournisseurs	181 767	181 767		
Dettes fiscales & sociales	178 392	178 392		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	16 697	16 697		
Produits constatés d'avance	62 632	62 632		
TOTAL	510 092	510 092		

Charges à payer par postes du bilan = 60 266 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	28 690
Dettes fiscales & sociales	31 576
Autres dettes	
TOTAL	60 266

Produits constatés d'avance = 62 632 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 886 E

Produits à recevoir sur cits et comptes rattachés	Montant
Clients produits non factures avan(41810000)	886
TOTAL	886

Charges constatées d'avance = 18 056 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	18 056
TOTAL	18 056

Charges à payer = 60 266 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fact. non parv.(40810000)	28 690
TOTAL	28 690

Dettes fiscales et sociales	Montant
Autres charges à payer(42860000)	17 236
Organismes sociaux charges à payer(43860000)	14 340
TOTAL	31 576

Produits constatés d'avance = 62 632 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(48700000)	62 632
TOTAL	62 632

